

ment contre la disposition du traité de Bréda. C'est un esprit inquiet, intéressé et brouillon qui entretiendra le désordre et la division pour ses intérêts particuliers tant qu'il restera sur nos frontières. L'acquisition de la Nouvelle York par échange contre quelque île des Antilles ou par achat rendrait Sa Majesté maître de toute l'Amérique Septentrionale en réduisant les Iroquois, les seuls ennemis dangereux. Elle donnerait un beau port à Sa Majesté qui est celui de Manhat où l'on peut aller en toutes saisons en moins d'un mois de traverse, elle ferait cesser toutes les dépenses que Sa Majesté fait pour l'entretien des troupes en Canada et elle augmenterait ses revenus de ce pays de près de 100,000 écus par an sur les droits seuls des pelleteries dont les Français feraient seuls le commerce et de plus grandes sommes dans la suite par d'autres commerces qui deviendraient encore aussi utiles que celui des pelleteries (4).

MEMOIRE DU CHEVALIER DE CALLIERES,
GOUVERNEUR DE MONTREAL, A MONSIEUR
LE MARQUIS DE SEIGNELAY SUR LES AFFAIRES
DU CANADA (Janvier 1689).

M. de Denonville m'ayant envoyé exprès pour vous rendre compte, Monseigneur, du véritable état des affaires du Canada et vous donner tous les éclaircissements que vous jugerez nécessaires pour prendre des mesures justes touchant les ordres dont il vous plaira de me charger pour la sûreté de ce pays, je crois être obligé d'ajouter à mes précédents mémoires qu'il serait absolument inutile dans la conjoncture présente, de se flatter de l'espérance que

(4) Manuscrits de la Nouvelle-France conservés aux Archives Provinciales de Québec, 1^{ère} série, cahier III.